

EDUCATION



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Moment de partage et de citoyenneté !

Nos jeunes conseillers ont participé le mercredi 09 mars au nettoyage de la ville avec l'association « La Bouée des Jeunes », les lycéens et des élus.



Le CME a décidé de mettre, devant les écoles, la bibliothèque et la mairie, des boîtes à idées pour favoriser la **DEMOCRATIE PARTICIPATIVE**.

N'hésitez pas à y déposer vos suggestions afin de contribuer à l'amélioration de la vie de la commune.

FAVORISER L'EGALITE DES CHANCES

A partir du 14 mars 2022, des **petits-déjeuners gratuits** sont offerts aux enfants des écoles maternelles. L'opération a pour objectif de leur permettre de ne pas commencer la journée le ventre vide, de rester concentrés pendant toute la matinée et d'apprendre dans les meilleures conditions.



TABLETTES

Nos classes élémentaires en sont équipées. Les élèves sont heureux et très réceptifs à ce nouvel outil de travail.

35 RIDEAUX OCCULTANTS ANTI FEU

Des classes des écoles La Fontaine, Victor Hugo et Pasteur en seront équipées pendant les vacances de Printemps.

REVENU MINIMUM ETUDIANT

Suite à la délibération du Conseil Municipal du 15/03/2022, le RME (300 à 500 €/an) sera versé aux 19 étudiants.

CONSEIL CITOYEN

1. DONNER UNE PLACE CENTRALE AUX HABITANTS DE CERTAINS QUARTIERS : Dans le cadre de la politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés (QPV : Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville) un Conseil citoyen a été mis en place. Sa mission est de restaurer et améliorer l'égalité républicaine et les conditions de vie des habitants des QPV.

2. MOBILISER LES HABITANTS : Le conseil citoyen compte sur la participation directe et active de l'ensemble des acteurs des QPV (Associations, commerçants, professions libérales, ...) pour créer et réaliser des projets et des actions pour améliorer la vie des quartiers.

3. INVITATION : Les membres du conseil citoyen invitent les habitants des QPV (**SANA** et **BARROIS**) à participer à une table citoyenne le **Samedi 7 mai 2022 à 14 h au complexe des Galibots**. Un questionnaire, annexé au bulletin municipal, dûment complété, sera déposé en mairie (boîte aux lettres ou guichet) ou remis lors de la réunion.

COLLECTE DE DONS

- Produits et matériel d'hygiène pour tout âge
- Denrées non périssables
- Linge de maison (serviettes, couvertures, draps, ...)
- Produits de 1er secours (pansements, bandes, antiseptiques, ...) en association avec nos pharmacies



Contacts : **CCAS 03 27 95 94 85** bnoreux@mairie-montigny59182.fr

Martine FEHLICH, Adjointe Affaires Sociales : 06 50 54 34 26

social@mairie-montigny59182.fr

Changement d'heure

Dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 mars, les montres avancent d'une heure :

À 2h
il sera 3h du matin !



Ville de MONTIGNY EN OSTREVENT

Bulletin d'Informations Municipales



Montigny.com

N°8

Chers Montignanaises et Montignanais,



La sinistrose ne doit pas nous envahir, les événements font qu'il n'est pas facile de se projeter... La guerre aux portes de l'Europe impactera fortement nos finances sur l'exercice 2022.

Nos préoccupations au quotidien restent les mêmes : l'emploi, le logement, la sécurité. Depuis quelques jours, la hausse du prix de l'énergie est au cœur de nos discussions, le pouvoir d'achat des ménages en sera fortement diminué. Il faudra impérativement réduire notre consommation, particuliers et collectivités.

Le protocole sanitaire dans les écoles obligeait une aération chaque heure : déjà près de 15% en plus sur la facture de chauffage ! Les nouvelles hausses de l'énergie, ces derniers jours, nous font craindre le pire pour les finances de la commune. La réflexion est engagée pour diminuer notre facture énergétique dans nos bâtiments publics.

Le sujet régulièrement abordé est la vitesse dans les rues de la commune et le stationnement sur les trottoirs. Nous nous efforçons de répondre aux attentes des riverains, la décision ne sera jamais unanime, le civisme est la seule solution à ces incivilités.

L'Etat a lancé un appel à la solidarité en faveur des réfugiés Ukrainiens, l'objectif est d'accueillir des familles sur notre territoire pour une période minimum de quinze jours. L'accueil reste à votre charge, il n'y aura pas de participation financière de l'Etat.

Les besoins sont ciblés et les associations humanitaires nous précisent qu'il ne faut pas acheminer des marchandises qui ne sont pas utiles. Pour répondre aux attentes, une collecte est organisée le mardi 22 mars sur la commune devant Intermarché.

Votre maire, Salvatore DE CESARE

SOUTIEN ET SOLIDARITE AU PEUPLE UKRAINIEN !



La CCCO peut centraliser le listing des personnes qui souhaitent accueillir des réfugiés ukrainiens dans un premier temps mais également le stockage des dons, couvertures, produits de première nécessité, médicaments, vêtements, denrées alimentaires non périssables...

Contact : **Salima KHERRAKI 06 40 06 37 15 - skherraki@cc-coeurdostrevent.fr**

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Ouverture des bureaux du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mairie : **03 27 95 94 94**

Site Internet : <http://www.montigny-en-ostrevent.com>

Panneau d'informations : application **CENTOLIVE** téléchargeable Page

Facebook : **Montigny.com**



Directeur de la publication : Salvatore DE CESARE

Rédaction : Anne-Marie JACQUIN et sa commission « COMMUNICATION - VIE ASSOCIATIVE »

Edition : MARS 2022

lps

FINANCES

- Le **budget communal** est l'acte fondamental de la gestion municipale : il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Beaucoup plus complexe qu'un budget ménager, il est à la fois un acte de prévision (programme financier qui évalue les recettes et les dépenses sur une année) et un acte d'autorisation (acte juridique qui autorise le maire à engager les dépenses votées par le Conseil Municipal).
- Le 1er trimestre de l'année civile est jalonné par la **procédure budgétaire**. La commission des finances a étudié dans un premier temps le **Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB)** le 1er mars, préalable à un débat en Conseil Municipal le 15 mars. Le budget sera ensuite présenté à la commission des finances avant d'être proposé au vote du Conseil Municipal le 6 avril, date butoir de clôture fixée au 15 avril 2022.

Malgré le montant de l'excédent cumulé en fonctionnement à la fin de l'année 2021, à hauteur de 1 039 975.39€, l'élaboration du budget 2022 est périlleuse.

- Si la situation sanitaire semble s'améliorer, le conflit armé en UKRAINE aura sans aucun doute des répercussions néfastes sur les coûts énergétiques (importants dans notre commune) et sur une bonne partie des **dépenses de fonctionnement** dont les prévisions s'élèvent à plus de 4 500 000.00€.
- La **section d'investissement** verra la fin des travaux engagés en 2021 (toitures des écoles Victor Hugo et La Fontaine, Maison des Jeunes), la réalisation de nouveaux projets et la maintenance de notre patrimoine immobilier avec la réfection d'une partie de nos routes.
- Les **prévisions de recettes** pour satisfaire ces dépenses : vente de terrains appartenant à la commune (Les Agneaux, rues Lukowiak et Ravel) pour 350 000.00€ et transfert de 400 000.00€ de l'excédent cumulé.

ALSH de PRINTEMPS du 11 au 22 AVRIL

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (**de 4 à 12 ans**) est ouvert sur le **Portail Famille** <https://espacefamille.aiga.fr/12091> du 11/03 au 31/03, 7J/7J 24h/24h, sur l'espace famille ou à l'accueil de la mairie et au Service Jeunesse du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

HORAIRE D'ACCUEIL : 10h - 17h

Forfait : de 7.50€ la semaine à 25€ selon le Quotient Familial pour les Montignonais et les enfants scolarisés à Montigny.
Pour les extérieurs : de 18.70€ à 51.70€ selon le Quotient Familial.

Accueil possible de 7h à 10h et de 17h à 18h30 - tarif : 1€/h (toute heure entamée est due).

RECRUTEMENT DES ANIMATEURS

Pour faire acte de candidature, envoyer une lettre de motivation et un Curriculum Vitae (CV) en mairie ou au Service Jeunesse.
Selon les effectifs le nombre d'animateurs sera choisi parmi la liste des candidats.
Recrutement prévu le 1^{er} avril.

Contacts : Fabienne BAYART 06 86 55 51 03 alsh@mairie-montigny59182.fr
Pascal JUMEAUX, Adjoint jeunesse.sports@mairie-montigny59182.fr



ELECTIONS 2022

Une nouvelle carte électorale est envoyée à chaque électeur inscrit sur les listes électorales. Elle est dotée d'un **QR code** qui, en le scannant, permet d'accéder à l'ensemble des démarches.



	PRESIDENTIELLE	LEGISLATIVES
Dates	Dimanches 10 et 24 Avril	Dimanches 12 et 19 Juin
Horaires	De 8h à 19h	De 8h à 18h
Bureaux de vote	Bureau n° 1 : Salle des Fêtes Bureau n° 2 : École Pasteur Bureau n° 3 : École Victor Hugo	

Un électeur inscrit dans une commune A peut donner **procuration** à un électeur inscrit dans une commune B. Le mandataire doit se rendre dans le

bureau de vote du mandant pour voter à sa place

Le jour du scrutin, pour voter, vous devez présenter un document prouvant votre identité. La présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire pour pouvoir voter, elle est cependant conseillée, cela facilite le travail des membres des bureaux de vote.

DEVELOPPEMENT DURABLE



Notre patrimoine forestier a été endommagé lors de la tempête de février, notamment le hêtre pourpre de 4m de circonférence aux Galibots. Après plusieurs expertises et pour la sécurité du voisinage, la seule solution possible est l'abattage. Une étude reste en cours dans un souci de transition écologique.



Horaires d'utilisation d'appareils bruyants

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-19h30

Samedi : 9h-12h et 14h-19h - Dimanche et jour férié : 10h-12h



Les espaces verts ne sont pas des salons de toilette, les poils de chiens, comme leurs déjections, doivent être ramassés !

Si chacun fait preuve de civisme, c'est le cadre de vie qui sera préservé.

SANTE



Marie CANIS a rejoint Véronique VAN CAPPELLEN, Ambassadrices Santé, **bénévoles** pour informer dans le cadre du dispositif de "L'hôpital hors les murs".

MARS BLEU, mois de sensibilisation à la prévention et au dépistage du cancer colorectal.

3 mars : stand de dépistage du diabète Centre Hospitalier de Douai et Ambassadeurs Santé

27 mars : stands prévention diabète et hypertension à l'occasion du parcours du cœur organisé par Les Montagnardes.

PARCOURS DU CŒUR : dimanche 27 mars 2022

2 circuits de marche (5 et 10 kms)

Inscriptions : 9h30 SALLE WATTEAU rue du Capitaine Wazny

Départ : 10h (se munir d'un gilet de sécurité si possible)

Participation à partir de 2€ (Don à la Fédération Française de Cardiologie) - Collation offerte en fin de parcours



TRAVAUX - VOIRIE

Le rafraîchissement des bâtiments sportifs et associatifs de notre commune fait partie de nos préoccupations : **peintures, réfection des sols, éclairages LED, chauffage Salle du Galibot, vestiaires Salle des Sports, réparations de fuites en toiture Salle d'Œuvre, réfection de la toiture terrasse du Centre Jean Monnet.**

2022 sera pour nous l'occasion de réaliser d'importants travaux de réhabilitation aux écoles maternelles :

- La Fontaine : consultation d'entreprises lancée pour le remplacement total de la couverture aux normes Haute Performance Energétique (HPE). Date des travaux Juillet et Août 2022
- Victor Hugo : couverture amiante de 800m² déposée et remplacée par une toiture bac acier avec isolation HPE. Date des travaux Juillet et Août 2022.

La construction de la **Maison des Jeunes** au Parc du Galibot débutera en avril.



Le **Jardin du Souvenir** au cimetière du Petit Crédit est terminé.

Renouvellement de la voirie lourde

(environ 110m) rue des Ecoles, **réparation des chaussées** rues des Liniers, du Galibot et du Parc, **réfection de trottoirs** rues du Manège et du Petit Crédit ...

